

L'outil pour déterminer la charge de dossiers «Caseload Converter» est disponible

Alors que les recommandations de COPMA pour le calcul des ressources humaines nécessaires constituent depuis longtemps un point de référence important, de telles fourchettes de référence ont jusqu'à présent fait défaut pour l'aide sociale, car chaque service social est organisé différemment et la charge de dossiers respective est donc difficile à comparer avec celle d'autres services. Une charge de dossiers appropriée est un facteur très important, en particulier en ce qui concerne la qualité des consultations et, si celle-ci ne peut plus être garantie, également pour la fluctuation du personnel.

Des ressources humaines suffisantes doivent être légitimées de manière convaincante et factuelle vis-à-vis des autorités politiques. Dans ce contexte, la CSIAS a décidé de soutenir ses membres avec un «[Caseload Converter](#)», qui a été développé par le département de travail social de la ZHAW en collaboration avec le bureau BASS. Au total, 21 communes de toutes les régions de Suisse et 10 cantons ont participé au développement de l'outil de calcul et l'ont cofinancé.

En ce qui concerne la question de la charge de dossiers appropriée, une distinction est faite entre les services sociaux plus petits et les plus grands, qui ont généralement un degré plus élevé de différenciation interne sous la forme d'unités spécialisées qui soutiennent et soulagent les travailleurs sociaux et les travailleuses sociales en charge de dossiers.

Lors du développement de l'outil de calcul, l'équipe du projet a poursuivi les objectifs suivants :

- L'utilisation du calcul de la charge de dossiers référencée d'un service social comme argumentation pour les discussions internes et externes sur le besoin approprié de personnel
- L'utilisation du Caseload Converter pour le calcul et la cartographie des différents domaines de service avec leurs différentes pondérations

- Permettre la comparabilité entre les différents services sociaux en termes de charge de dossiers, voire à l'intérieur d'une région ou d'un canton.

Le « Caseload Converter » remplit donc les conditions d'un outil scientifiquement étayé, flexible et en même temps convivial qui aide à calculer et à contrôler la charge de dossiers et à lutter ainsi contre la surcharge des travailleurs sociaux et travailleuses sociales.

Les membres de la CSIAS peuvent acquérir une licence illimitée pour l'outil de calcul via [l'espace membres](#). La taxe unique pour le Caseload Converter est facturée en fonction de la taille de la population. Pour les communes intéressées à l'acquisition du calculateur et dont leur canton aura participé par un financement à son développement, il leur sera proposé avec une réduction.

Prof. Dr. Miryam Eser, Institut pour la diversité et la participation sociale, Département de travail social, ZHAW

Dr. Dominic Höglinger, Bureau BASS

Corinne Hutmacher-Perret, Responsable secteur études, CSIAS

Simon Iseli, Bureau BASS

Dr. Rahel Strohmeier Navarro Smith, Institut pour la diversité et la participation sociale, Département de travail social, ZHAW

D'autres éclairages sur notre rubrique [Social >> Aide sociale >> Organisation de l'aide sociale](#)